

Thème : Panorama de l'actualité du droit de la famille

Date : Mercredi 30 novembre 2022 de 9h30 à 12h30

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

Objectifs :

- *Intégrer les tendances majeures du droit de la famille : miroir des évolutions sociétales, essor des droits fondamentaux, internationalisation et européanisation, contractualisation croissante, déjudiciarisation et privatisation.*
- *Connaître le contenu, comprendre les enjeux des dispositions de droit substantiel et de procédure issues des réformes les plus récentes (divorce, filiation, adoption), identifier les points de vigilance, en maîtriser la mise en œuvre concrète. Adapter la stratégie procédurale aux nouvelles problématiques.*
- *Analyser et utiliser à bon escient la jurisprudence récente, interne et européenne, en droit de la famille.*

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

- Rôle, développement et utilisation des modes alternatifs de règlement des différends en droit de la famille**
- Le couple marié (conditions et effets du mariage) et séparé (divorce, conditions, procédure et effets)**
- Le couple non marié (concubinage, Pacs)**
- L'enfant : établissement de la filiation ; contestation de la filiation ; effets de la filiation**

➤ **Moyens pédagogiques :** Intervention orale interactive et remise d'un support écrit détaillé par voie électronique et sur papier ; document regroupant par thématique l'ensemble des textes, décisions et de la doctrine (références précises) analysés au cours de la formation.

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Madame Catherine MARIE, Professeur émérite de La Rochelle Université, doyen honoraire, Assesseur près le Tribunal pour enfants de La Rochelle.

Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2021 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.